

## CONSEILS D'ENTRETIEN

# Menuiserie en ALUMINIUM

### 1- Nettoyage

- Nettoyer à l'eau tiède savonneuse avec une éponge, et assurer le séchage avec un tissu synthétique, propre et doux au moins une fois par an.
- Dépoussiérer et nettoyer régulièrement les rails des coulissants.
- Dépoussiérer et aspirer les grilles de ventilation (ne jamais calfeutrer les grilles).



- Contrôler les orifices de drainages des dormant et, si nécessaire, nettoyer les rainures et déboucher les orifices.



- **Ne jamais utiliser de produits abrasifs, ni essence, acétone, alcool, de type « Cif » (risque de dépolir la peinture).**

### 2- Entretien

- Lubrifier les paumelles, les crémones, les serrures une fois par an avec du silicone en spray. Deux fois par an en ambiance marine.

→ Occasionnellement, lubrifier les éléments mobiles de quincaillerie à l'aide d'une graisse fluide (derrière le pêne et les rouleaux de la crémone).

### 3- Conseils

→ Pour les fenêtres oscillo-battantes, utiliser vos deux mains lors de la fermeture afin de faciliter l'écrasement des joints (étanchéité). Son utilisation sera grandement facilitée.

→ Dans le cas de chute de neige, surtout si celle-ci a été importante, il est conseillé de procéder à un déneigement au moins partiel.

→ **Pour les fenêtres battantes et les oscillo-battantes**, utilisez vos deux mains lors de la fermeture afin de faciliter l'écrasement des joints (étanchéité). Son utilisation sera grandement facilitée.

→ **Pour les portes d'entrées, les portes-fenêtres** qui sont des châssis de grandes dimensions et généralement assez lourds, utilisez vos deux mains pour accompagner leur fermeture.

### 4- Garantie

Votre menuiserie ALUMINIUM est **garantie 3 ans pièces, main d'œuvre et déplacement** (Garantie 2 ans + 1 année supplémentaire accordée par la société POUPIN).



**Non pris en charge dans le cadre de la garantie :**  
Utilisation anormale, défaut d'entretien, usure normale, pose non conforme dans le cadre d'une fourniture seule, acte de vandalisme, phénomène naturel (orage, grêle...).



Pour toute demande hors-garantie, merci de bien vouloir nous transmettre vos coordonnées complètes afin de vous envoyer les conditions de facturation du service après-vente (Par mail ou par courrier postal). A réception de votre accord, nous reprendrons contact avec vous dans les meilleurs délais.

#### Service-Après-Vente POUPIN

 02 43 01 54 78

 [sav@poupin.com](mailto:sav@poupin.com)